



UNE JOURNÉE POUR MIEUX APPRÉHENDER LA VULNÉRABILITÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE

Monique Gibotteau, 2^e Vice-présidente du Conseil départemental chargée des solidarités, a eu le plaisir de participer à la 1^{ère} journée d'informations sur la vulnérabilité de la personne âgée organisée dans le but de permettre aux professionnels de partager leurs expériences et d'harmoniser leurs pratiques.

Protéger une personne âgée vulnérable nécessite que tous les professionnels travaillent en équipe pour trouver les réponses pertinentes et adaptées à chaque situation. Cela demande de s'appuyer sur des savoirs communs et de comprendre les moyens d'actions des différents interlocuteurs.

Pourtant, le regard, les connaissances et les façons de travailler sont parfois différentes selon les missions de chacun.

Les professionnels engagés au service des personnes âgées ont donc ressenti le besoin de réfléchir et d'échanger sur leurs pratiques pour une meilleure prise en charge globale des situations. D'où l'organisation de cette journée d'informations.

Grâce aux différents temps d'échanges et aux conférences (*cf. programme en pièce jointe*), les professionnels ont pu se concerter et débattre sur les problématiques rencontrées.

Afin que tous les professionnels du département puissent bénéficier des mêmes informations, la journée se déclinera sur les deux autres secteurs du Loir-et-Cher : à Vendôme le 9 octobre, et à Blois le 4 décembre 2017.

*Pour toute demande sur les démarches liées à l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap, les particuliers peuvent se mettre en relation avec les conseillers autonomie du Conseil départemental en contactant Vivre autonome 41 au 02 54 58 43 79 ou par mail à [vivre.autonome41\(@\)cg41.fr](mailto:vivre.autonome41(@)cg41.fr)
Plus d'infos sur www.vivreautonome41.fr*

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12